



## LE CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

Plus de 40 ans d'histoire et de nouveaux bâtiments !

lire en pages 10 à 13

CONSEIL MUNICIPAL : PROJET DE METHANISATION

lire en pages 08 à 09



## Le monde d'après, c'est déjà aujourd'hui

**On a écrit, on a recueilli témoignages et récits de vies au temps du COVID.**

**On a lu, entendu des milliers de promesses sur le monde d'après.**

**On a nourri tant d'espoirs qu'ils ne sauraient être déçus !**

**Et si nous explorions les pistes pour ce monde d'après, aujourd'hui tout simplement ?**

**Et si une révolution silencieuse s'était mise en marche ?**

### Dialogue entre un père et sa fille

La scène se passe dans la cuisine, debout, dans un espace réduit, entre le plan de travail encombré et la table où on vient de partager un petit plat mijoté. Depuis quelque temps on a repris l'habitude de "faire la vaisselle dans l'évier" juste après le repas.

Aussi rapide que le lave-vaisselle quand "on est entre nous". Mais aussi moment privilégié pour la conversation spontanée. "C'est incroyable tout ce qu'on peut se dire en essuyant la vaisselle".

### Changer de logiciel

*Le père :* Nous avons su maîtriser le feu et les techniques, nous avons su dominer la nature.

Nous avons un niveau et une somme de connaissances jamais atteints...

*La fille :* Et alors, on maîtrise quoi au juste ?

*Le père :* Je ne sais plus. J'ai l'impression d'être dépassé. Mon mode de pensée ne répond plus.

*La fille :* Face à cette valse d'incertitudes, le futur devient difficile à anticiper. Il faut changer de logiciel papa ! Cesser de penser en silo et penser en réseau.

### Quêter les vraies richesses

*Le père :* Mais, nous devons absolument retrouver notre PIB\*, la croissance !

*La fille :* Mais que dit le PIB de toutes ces richesses non monétaires et d'utilité sociale qui se sont révélées massivement durant le confinement ?

*Le père :* De quelles richesses parles-tu ?

*La fille :* le suivi scolaire des enfants à la maison par leurs parents, le retour à la cuisine familiale,

les actions de solidarité entre les habitants, le travail ininterrompu des "invisibles" et des "petites mains" devenues soudain indispensables, les courses pour les voisins, les échanges de savoir-faire, les aides aux plus fragiles, la redécouverte des produits locaux, des circuits courts...

*Le père :* C'est vrai, ça a de la valeur tout ça.

Mais tu es d'accord, nous avons quand même la chance d'avoir internet ?

*La fille :* Pour retrouver des amis sur les réseaux sociaux ?

*Le père :* Et pour le travail. Mais il a fallu partager

l'accès à mon PC. C'est devenu un enjeu familial.

Pas facile de se répartir l'outil, l'espace et le temps !

Travail à distance et présence à la maison...

Ça change la vie !

*La fille :* On a appris à re-vivre ensemble au lieu de rester figés chacun devant son écran.

*Le père :* C'était pas gagné !

### Retisser le lien avec la nature, le vivant

*La fille :* Et les sorties dans les champs voisins, on n'avait jamais fait ça ensemble. Les oiseaux chantent. Je ne les entendais pas avant.

*Le père :* Ou plutôt, on ne les entendait plus.

On ne savait plus écouter la nature.

*La fille :* C'est drôle, c'est comme si on était devenus "bio compatibles" !

*Le père :* Oui, c'est sympa comme expression !

Ce sont de vraies richesses. On les avait trop oubliées. Il faut renouer avec le vivant.

Quêter la nature ordinaire. Pieds nus sur la terre sacrée, laisser vagabonder nos pensées.

*La fille :* Pour être heureux, vivons nature !

A l'école par exemple, pourquoi ne pas faire cours dehors, cela éviterait bien des contaminations !

C'est aussi simple que de rester en classe et d'ouvrir les fenêtres pour faire de l'air. Et le livre est toujours ouvert. Il faut apprendre à le lire ensemble.

Et pour commencer, oser l'étonnement, source de tous les apprentissages.

*Le père :* Oui, tu as raison, le contact avec la nature nous fait du bien. Il favorise le développement émotionnel, cognitif et moteur des enfants.

Il diminue le stress et atténue les comportements agressifs. Faire classe à ciel ouvert contribue à l'épanouissement des enfants, en leur offrant l'espace, le calme et d'innombrables possibilités de découverte et d'émerveillement. Pourquoi ne pas profiter des beaux jours pour faire le plein d'énergie, pour retisser ce lien ténu avec la nature, pour "apprendre ensemble", élèves et enseignants, tous "sachants et apprenants", en faisant l'expérience des échanges réciproques de savoirs ?

### Vers une éco-nomie responsable

*La fille :* C'est étonnant, tu sembles soudain ne plus tout miser sur l'économie ?

*Le père :* Si, bien sûr ! Je crois à l'économie "responsable", celle qui ne sacrifie pas la vie, la santé, l'environnement sur l'autel des finances et de la démesure. Il nous faut revoir les modèles de développement du siècle passé, fondés sur la croissance illimitée, qui font peser une pression insoutenable sur les êtres vivants, les milieux naturels et sur le climat. N'oublions pas que là réside, depuis l'aube de l'humanité, notre "oikos", notre "maison", notre patrimoine commun.

*La fille :* "oikos", c'est la racine commune à "économie" et "éco-logie", n'est-ce pas ?

*Le père :* Oui, c'est très juste. Il n'est pas inutile de le rappeler ! Il faut prendre soin de notre maison et bien la connaître pour la gérer durablement.

### Oser l'utopie

*La fille :* Tu veux dire qu'il ne faut rien changer ? Laisser la maison en l'état ?

*Le père :* Non justement, c'est l'inverse. Prendre soin c'est penser demain au-delà des réalités d'aujourd'hui car le monde n'est pas statique. Transmettre la maison de demain c'est d'abord la penser différente d'aujourd'hui. Viable et vivable.

*La fille :* Des millions de révolutions tranquilles éclosent partout dans le monde. Elles disent que tout est possible quand les citoyens prennent en main leur destin et engagent, loin des discours politiques poussiéreux une véritable transition écologique et sociétale."

Claude NAUD, Maire

## Bulletin d'Information Communal de Corcoué-sur-Logne

édité à 1500 exemplaires, imprimé sur papier PEFC sans chlore avec des encres végétales.

**Directeur de la publication :** Claude Naud

**Conseillère déléguée**

**à la communication :** Françoise Flament

**Le comité de lecture :** Maryse Combes, Christian Dollet Marie-Claire Delanoé, Marie-Jo Orève, Gaël Menanteau.

**Conception, mise en page, impression :**

Jl-i - Corcoué - 06 85 12 61 03 - www.jl-i.fr

siret N° 419 210 232 00031 © Juillet 2021

**Mairie de Corcoué-sur-Logne**

11 rue Lejeune 44 650 Corcoué-sur-Logne

Tél.02 40 05 86 90

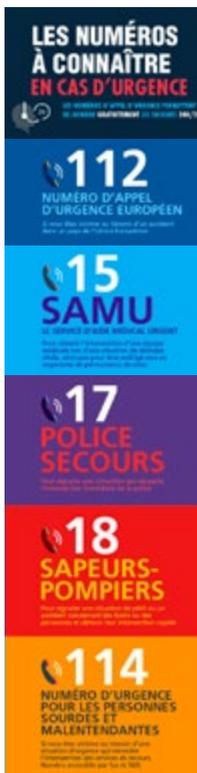
[www.corcoue-sur-logne.fr](http://www.corcoue-sur-logne.fr)

**Horaires d'ouverture :**

lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14-17h

Les mardi et jeudi : 9h-12h/15h-17h

Le samedi : 9h-12h



## AGENDA



**20 juin 2021**

**Emacal : parenthèse musicale en matinée**  
Place du Marché à Legé

**30 juin 2021**

**La Tortue Tranquille : initiation au Qi Gong**

**18 et 19 septembre**

**50<sup>ème</sup> anniversaire de la commune (le voyage à Corcoué)**





## ÉLECTIONS 2021

Les élections départementales et régionales prévues initialement en mars 2021 sont reportées les 20 et 27 juin 2021, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires. Les scrutins auront lieu le même jour.



### Naissances

- 10/02/2021  
**Manon BRUN**  
7, l'Egeon
- 13/02/2021  
**Aëlys HERBIN PIVETEAU**  
2, Allée des Marais
- 24/02/2021  
**Leïyo WALLET**  
22, la Martinière
- 11/03/2021  
**Alan ROUSSEAU**  
1, rue Sainte Radégonde
- 4/04/2021  
**Kylian TALNEAU**  
17, les Terrières
- 05/04/2021  
**Maël LAUNAY**  
63, La Métairie Renaud



### Décès

- 05/01/2021  
**Marie GERVIER**  
33, rue Lejeune
- 26/01/2021  
**Odile AMIOT**  
23, Bel Air
- 31/01/2021  
**Jacques CHÉREL**  
23, Bel Air
- 03/03/2021  
**Marcelle BOSSIS**  
23, Bel Air
- 17/03/2021  
**Jean MARLIER**  
19, rue de la Normandière
- 18/03/2021  
**Maryvonne MOINARD**  
14, rue du Château
- 21/03/2021  
**Gabriel DUTERTRE**  
23, Bel Air
- 22/03/2021  
**Jeannine GUÉRIIN**  
23, Bel Air
- 26/03/2021  
**Patricia PADIOU**  
4, rue du Château
- 31/03/2021  
**Marie GAUTIER**  
23, Bel Air
- 05/04/2021  
**Marcel GILLET**  
23, Bel Air
- 26/04/2021  
**Alain GARREAU**  
3, Les Grandes Poteries
- 30/04/2021  
**Sylvie BATY**  
12 rue du 19 Mars 1962

### L'ordre du jour suivant a été traité :

#### GESTION COMMUNALE

- Vie du conseil : délégation sports – désignation d'un.e conseiller.e délégué.e
- Vie du conseil : délégation jeunesse - désignation d'un.e conseiller.e délégué.e
- Présentation du rapport financier 2020
- Finances : approbation des comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes
- Finances : validation des comptes de gestion 2020 du budget principal et des budgets annexes
- Finances : affectation des résultats
- Finances : orientation et vote des taux de fiscalité
- Tarifs des services enfance et restaurant scolaire : orientations et vote

#### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

- CAPL/CPIE - Convention de mise à disposition de locaux et règlement intérieur de la salle associative

#### ESPACE RURAL

- La Babinotière : déclassement d'un chemin communal et vente
- Rue St Yves : alignement de voirie – abandon de propriété

#### PAYSAGES ET BIODIVERSITE

- Associations : subventions 2021 – associations de chasse et Le Grenier

#### EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE-ALIMENTATION-SANTE

- Equipement numérique de l'école publique : demande de financement

#### COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

- Compétences "mobilités"
- Conseil de développement et journées citoyennes

Le Conseil Municipal se réunit tous les mois et vous trouverez dans cette rubrique la restitution des sujets essentiels de la vie communale. Les procès-verbaux complets sont consultables sur le site internet de la ville [www.corcoue-sur-logne.fr](http://www.corcoue-sur-logne.fr) - rubrique votre mairie. Il est également possible de les consulter en mairie sur demande.



### VIE MUNICIPALE

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 FEVRIER 2021

### FOCUS SUR :

#### Délégations sports et jeunesse

Pour faire suite à la démission de M. Julien Voisneau en début d'année 2021, le Conseil Municipal a procédé à la désignation des nouveaux et nouvelles conseiller.e.s délégué.e.s aux sports et à la jeunesse. Ainsi, M. Nathanaël RENAUD devient conseiller délégué aux sports en charge du suivi des équipements sportifs et des relations avec les clubs sportifs. Il siège en tant que suppléant à la commission sports intercommunale.

Mme Emmanuelle BONNAMY se voit confier la délégation jeunesse. Sa délégation concerne le suivi de la politique jeunesse communale ainsi que le projet de construction d'une Barak'ados en relation avec l'évolution du site sportif. Elle participe également à la commission Sports et prend en charge la gestion du planning d'occupation des équipements sportifs. Elle reste membre de la commission Finances. Elle siège en tant que titulaire à la commission sports intercommunale.



## FOCUS SUR :

Finances : orientation en termes de fiscalité et de tarifs  
des services enfance et restauration scolaire

M. Claude NAUD présente les orientations proposées par la commission Finances, et leurs impacts sur les ménages, en termes de fiscalité et de tarification aux familles pour les services Enfance et Restauration Scolaire.

Il rappelle que la fiscalité et les tarifs des services rendus à la population sont les deux leviers dont disposent la commune pour dégager de nouvelles recettes de fonctionnement et financer les différents projets du mandat.

Compte-tenu des orientations prises en termes d'investissement d'une part et de développement des services communaux, d'autre part, il convient de trouver de nouvelles recettes de fonctionnement.

Or, dans un contexte économique difficile et, bien que la réforme fiscale en cours vise à réduire le taux d'imposition pesant sur les ménages, il apparaît nécessaire de s'interroger sur les modalités de financement de ces projets.

A l'issue du débat, il est convenu :

- de contenir les augmentations tant de la fiscalité que des tarifs des services.
- de tendre vers une répartition à 50/50 entre fiscalité et participation des usagers
- d'appliquer une augmentation moyenne (entre 1 et 3 %) permettant de dégager de nouvelles ressources pour contribuer aux financements des projets de l'année.

CAPL-CPIE : convention de mise à disposition des locaux  
et règlement intérieur de la salle associative

M. Gaël MENANTEAU, rappelle que, depuis plusieurs années la commune s'est engagée dans un projet de développement durable et conduit des actions qui visent à préserver l'environnement, maintenir la biodiversité et tendre vers l'autonomie énergétique. Elle s'appuie notamment sur les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) pour conduire ses actions, particulièrement à travers les règles d'urbanisme (interdiction du mitage, diminution de la consommation d'espace, préservation des haies, prise en compte de la trame verte et bleue...), le développement de la production d'énergies renouvelables et l'élaboration d'un schéma directeur des modes de déplacement doux.

De plus, commune membre du Syndicat du Bassin Versant de Grandlieu, Corcoué sur Logne participe également à la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de Grandlieu, à travers des actions qui répondent aux objectifs de reconquête de la qualité de l'eau.

Par ailleurs, la commune œuvre depuis plusieurs années au maintien et au développement de la biodiversité, objectif considéré comme stratégique dans le Projet Climat Air Energie Territorial et qui demande à être conforté dans un contexte de croissance démographique constante et d'évolution des pratiques agricoles.

De manière plus transversale, les actions à conduire pour répondre à ces enjeux territoriaux doivent se décliner selon trois axes de travail :

- sensibilisation et éducation à l'environnement en direction de tous les publics (scolaires, habitants, entreprises, administrations...),
- participation à la gestion et à l'aménagement de l'espace communal ,
- évaluation des actions conduites.



C'est pourquoi, la Commune et le CPIE sont liés par une convention pluriannuelle d'objectifs qui définit et rappelle les objectifs communs poursuivis en matière d'éducation, de sensibilisation et de protection de l'environnement.

Parallèlement, le CPIE Logne et Grand-Lieu a entrepris une réflexion sur ses bâtiments (le bail du diocèse arrivant à échéance) et sur sa future localisation il y a maintenant plusieurs années.

Après plusieurs hypothèses, et des échanges avec la Commune de Corcoué-sur-Logne, il a été conjointement convenu de maintenir la présence du CPIE sur le territoire communal.

Ce qui a conduit le conseil municipal à décider, par délibération n° 2017\_03\_36, la construction de nouveaux bâtiments dédiés à des missions d'Education à l'Environnement, à proximité des locaux actuels et de la Maison de l'Eau et des

Paysages, outil pédagogique de sensibilisation à la biodiversité, accueillant entre 3 000 et 4 000 enfants et jeunes tous les ans.

La livraison de ce bâtiment est prévue pour mars 2021 avec un déménagement prévu le 20 mars. Aussi, il y a lieu de formaliser la mise à disposition des locaux par une convention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la mise à disposition du bâtiment au CPIE Logne et

Grandlieu selon les termes de la convention jointe. Il valide les conditions de mise à disposition (annexe 3 de la convention) de la salle associative aux associations communales et organismes publics oeuvrant dans le champ de l'éducation à l'environnement et la gestion de l'eau. Il autorise M. le Maire à signer cette convention et tout document relatif à cette mise à disposition.

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MARS 2021



### FOCUS SUR :

#### Alimentation-santé : Lancement d'une étude de besoins pour la structuration d'une filière d'approvisionnement local pour la cuisine partagée

L'ordre du jour suivant a été traité :

##### GESTION COMMUNALE

- Personnel - restitution du diagnostic RH réalisé en octobre/novembre 2020
- Vie du conseil : adoption du règlement intérieur
- Vie du conseil : adoption du dispositif de remboursement des frais de garde des conseillers et conseillères municipaux
- Finances : Vote des taux de fiscalité
- Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs

##### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

- Installation d'un distributeur automatique : redevance d'occupation de l'espace public

##### ESPACE RURAL

- Rue de la Poste : création d'une piste cyclable - demande de subvention

##### PAYSAGES ET BIODIVERSITE

- La Nouette : cession par CILAO

##### CULTURES ET SPORTS

- Culture : 50<sup>ème</sup> anniversaire - point d'étape
- Sports : mise à jour des sentiers de randonnée et projet de parcours de trail

##### EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE-ALIMENTATION-SANTE

- Equipement numérique de base : approbation du programme d'investissement et du plan de financement
- Alimentation santé : lancement d'une étude de besoins pour la structuration d'une filière d'approvisionnement local pour la cuisine partagée

##### COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

- Sentiers de randonnées : délégation pour le balisage et la communication

##### INFORMATIONS DIVERSES

- Organisation des scrutins électoraux de juin - élections départementales et régionales

M. Corinne LOISEAU, rapporteur expose, La commune de Corcoué-sur-Logne bénéficie sur son territoire de la présence d'un hôpital local, le Centre hospitalier Bel Air. Le CH Bel Air dispose d'un service de restauration mutualisé avec l'Établissement Public Médico-Social Lejeune. Ce service produit plus de 400 repas jour pour les deux établissements.

Cependant, la cuisine actuelle doit être mise aux normes et agrandie et une étude de faisabilité a d'ores et déjà été conduite permettant d'avoir une première approche de coût financier d'une telle opération.

De son côté, la commune dispose d'un service de restauration scolaire approvisionné par un prestataire de service, en liaison froide. Actuellement

320 repas jour sont servis en période scolaire et 50 repas jour en période de vacances.

Depuis plusieurs années, les parents sollicitent la commune pour améliorer la qualité des repas et demandent à passer à une production sur place des repas. En 2017, lors du lancement du projet de construction d'un restaurant scolaire, l'hypothèse d'une cuisine sur site a été étudiée mais le coût, tant en investissement qu'en fonctionnement, était trop important pour le budget communal. Parallèlement, les équipes municipales successives ont initié une réflexion sur la structuration de filières d'approvisionnement et de logistique.

Ainsi est née l'idée de mutualiser les équipements pour créer une cuisine centrale partagée et engager une démarche autour de l'approvisionnement de proximité et de qualité. D'un point de vue pratique, cela se traduit par la constitution d'un Groupement de Coopération Social et Médico-Social (GCSMS) logistique intégrant le service de lingerie et de restauration collective. La convention

constitutive est actuellement en cours de validation par les instances de tutelle de l'hôpital.

Le projet envisagé vient renforcer cette coopération en poursuivant l'action en termes de prévention-santé et en s'appuyant sur le développement d'une alimentation de qualité pour tous. Le projet envisagé engage un processus de transition écologique par l'alimentation en proposant de travailler sur une transformation de l'agriculture de proximité, que ce soit les modes de productions ou de distribution.

##### La construction d'une cuisine partagée sur le site de l'hôpital

Le CH Bel Air est propriétaire de l'ensemble du foncier du site et il dispose d'une surface suffisante pour accueillir la construction

d'une nouvelle cuisine. L'étude de faisabilité conduite par le bureau d'études Conceptic' Art en mars 2019 demande à être actualisée. Cependant, elle propose les orientations du projet telles qu'envisagées par la direction du CH Bel Air.

Le scénario retenu est la construction d'une nouvelle unité de production culinaire afin d'augmenter le nombre de repas produits (800 repas jour) et d'améliorer les espaces de stockage. Il prévoit de créer une surface d'environ 500m<sup>2</sup> (au lieu de 311m<sup>2</sup> actuellement).

Le coût des travaux est estimé à 1 500 000 € HT, auquel s'ajoute les études avant travaux et la maîtrise d'œuvre. Le portage de ce projet pourrait être assuré par le GCSMS sous réserve de la validation de sa constitution. Une étude complémentaire de prospective financière est à faire pour finaliser le montage financier de l'opération, tant en investissement qu'en fonctionnement de l'équipement.

Une étude prospective de fonctionnement est également à conduire pour s'assurer de la faisabilité du projet.

##### La structuration de la filière d'approvisionnement et logistique

Le diagnostic de l'Auran donne une photographie à l'échelle du Pays de Retz, des productions et pratiques de consommations ainsi que outils de transformation et de commercialisation existants.

En 2020, une rencontre avec l'Auran, a permis d'identifier les principales étapes de la réflexion. Il a ainsi été convenu, en s'appuyant sur différents retours d'expériences de :

- Constituer un groupe de travail composé par les acteurs communaux concernés par la cuisine partagée (commune, CH Bel Air et EPMS Lejeune), de représentants des producteurs (groupement des agriculteurs biologiques 44 – GAB 44), de représentants de la filière logistique (Manger bio 44).
- Demander l'accompagnement méthodologique de l'AURAN et la conduite d'études et d'analyses complémentaires.

>>>>



- Soutenir le réseau des cuisiniers du territoire pour faciliter les échanges d'expériences, la coopération au quotidien et la formation continue.
- Développer un partenariat avec le CNFPT pour construire un plan de formation adapté aux besoins de ce réseau de cuisiniers.

L'Auran dans la continuité du travail engagé à l'échelle du Pays de Retz dans le cadre du projet alimentaire de territoire est sollicitée pour accompagner la commune de Corcoué-sur-Logne dans la structuration de sa démarche territoriale d'approvisionnement de proximité et de qualité, basée sur un état des lieux de la situation actuelle des approvisionnements, sur l'analyse des forces et faiblesses du territoire et sur la co-construction d'une démarche opérationnelle avec les acteurs du territoire.

### **Cet accompagnement se déroulerait en trois temps :**

#### **Phase 1 : Pratiques actuelles de la restauration collective**

L'objectif de cette première phase est d'analyser les approvisionnements actuels de l'hôpital, sur la base de la méthodologie développée par l'Auran et des échanges avec le responsable et le gestionnaire du restaurant (échanges sur les pratiques, mises à dispositions des données.

#### **Phase 2 : Enjeux territoriaux d'évolution des pratiques d'approvisionnement**

Cette deuxième phase consiste en la réalisation de scénarios d'approvisionnements prenant en compte les repas pour le restaurant scolaire et les enjeux d'approvisionnement de proximité et de qualité et confrontation aux alternatives étudiés. Elle permettra également de proposer une première analyse des alternatives possibles pour l'approvisionnement en ce qui concerne les productions agricoles (régie agricole, mise à disposition de foncier ...), les achats directs auprès de producteurs du territoire, la mobilisation de plateformes, d'outils de transformation du territoire ... Cette approche se fera par famille de produits qui ont des enjeux spécifiques en termes d'approches de filières.

#### **Phase 3 : Plan d'actions**

Cette dernière phase consiste en la proposition de solutions pré-opérationnelles adaptées aux enjeux de la nouvelle cuisine centrale et des possibilités du territoire au regard de la production, transformation et logistique. Elle permettra de préciser les pistes évoquées lors du copil de la phase 2 et de les traduire en plan d'actions ; c'est-à-dire :

- La formulation des propositions d'actions pré-opérationnelles en prenant en compte, en fonction des solutions retenues :
  - *les conditions techniques (quantités produites/achetées, surfaces à mobiliser, ...)* / *l'Auran n'ira pas jusqu'à réaliser du sourcing mais pourra mobiliser les*

*partenaires comme le GAB et/ou la Chambre d'agriculture*

- *les conditions économiques (ordres de grandeur en investissement, en fonctionnement ...)*

- *les conditions administratives (organisation de marchés publics, création d'un appel d'offre dédié ...)* / *l'Auran n'accompagnera pas la ville de Corcoué pour la rédaction du cahier des charges*

- La réalisation d'entretiens ciblés auprès d'acteurs du territoire.

Cette étude est envisagée sur 6 mois à partir de septembre 2021.

Son coût est estimé à 12100 € HT correspondant à 22 jours de travail.

Cette étude peut faire l'objet d'une candidature auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique dans le cadre de l'appel à projet 2021 "organisation territoriale des approvisionnements de la restauration collective".

Le montant du financement est plafonné à 50 % du montant de dépenses HT, soit 6 050 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le lancement de cette étude.

Il valide la candidature de la commune à l'appel à projet proposé par le Département de Loire-Atlantique et autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette étude.

## Vie du conseil : adoption du règlement intérieur de fonctionnement

Conformément à la réglementation en vigueur, le Conseil Municipal doit se doter d'un règlement intérieur.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Certaines dispositions doivent impérativement figurer dans le règlement intérieur (chapitre I), d'autres, plus facultatives, sont laissées à l'appréciation du conseil municipal au regard des circonstances locales (chapitres II à VII). Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du Conseil Municipal. Il s'impose en premier lieu aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut en-

traîner l'annulation de la délibération du Conseil Municipal.

Le document joint présente les règles de fonctionnement proposées par le bureau municipal.

Ce règlement intérieur est établi pour la durée du mandat. Il peut cependant être révisé au cours du mandat, sur demande du Conseil Municipal et par délibération.

Bien que ce document soit structuré à partir du cadre juridique des collectivités territoriales, la réflexion qui l'accompagne est un processus d'apprentissage de la démocratie qui nécessite un temps d'appropriation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le règlement intérieur du Conseil Municipal tel que présenté.

## Vie du conseil : adoption du dispositif de remboursement des frais de garde des conseillers et conseillères municipaux

La réglementation en vigueur relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a rendu obligatoire la prise en charge du remboursement des frais de garde des élu.e.s municipaux, par la commune.

Afin que cette nouvelle obligation ne constitue pas une charge excessive pour les communes les moins peuplées, le législateur a instauré une compensation par l'Etat au profit des communes de moins de 3 500 habitants.

Ce remboursement concerne uniquement les frais de garde d'un enfant, d'une personne âgée, d'une personne handicapée ou d'une personne ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile en cas de réunions institutionnelles (séances plénières du Conseil Municipal, réunions de commissions...).

Le remboursement se fait sur présentation de justificatif et ne peut dépasser le montant du SMIC horaire en vigueur.

## CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 AVRIL 2021



### FOCUS SUR :

L'ordre du jour suivant a été traité :

#### GESTION COMMUNALE

- Vie du conseil : délégation assainissement et eau - désignation d'un.e conseiller.ère délégué.e
- Finances : Vote du budget principal et budgets annexes - exercice 2021

#### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

- Aménagement/Voirie : bilan des rencontres avec les riverains des rues du Stade et de La Normandière
- Patrimoine bâti : point sur le dossier d'agrandissement de la mairie

#### ESPACE RURAL

- La Babinotière : lancement du bornage sur chemin communal
- Cession à la commune d'un chemin de l'Association foncière de remembrement (AFR) quartier des Nouvelles

#### PAYSAGES ET BIODIVERSITE

- Observatoire de la biodiversité du Bois Bonin : réorientation de la subvention régionale

#### CULTURES ET SPORTS

- Culture : 50<sup>ème</sup> anniversaire - plan de financement et demande de subvention

#### EDUCATION-ENFANCE-JEUNESSE-ALIMENTATION-SANTE

- Situation sanitaire et organisation des services

#### VIE SOCIALE ET DEVELOPPEMENT LOCAL

- Espace de vie sociale - investissement - plan de financement et demande de subvention

#### INFORMATIONS DIVERSES

### Délégation Assainissement/eaux pluviales et eau potable et voirie

Pour faire suite à la démission de M. Olivier MARTIN, le Conseil Municipal a procédé à la désignation d'un nouveau conseiller délégué à la gestion de l'eau potable, des eaux pluviales, de l'assainissement et des déchets d'une part et de la voirie d'autre part.

Ainsi, M. Eric MOIRAUD devient conseiller délégué à la gestion de l'eau potable, des eaux pluviales, de l'assainissement et des déchets d'une part et de la voirie d'autre part. Il est également représentant suppléant au sein des commissions communautaires et des instances correspondantes.

### Observatoire de la biodiversité du Bois Bonin - Réorientation de la subvention régionale

La commune s'est engagée dans une démarche de restauration de la zone humide du Bois Bonin. Cette action est ciblée au sein du CRBV (Contrat Régional du Bassin Versant de Grand-Lieu) en tant qu'action n°3.2.2.D "Restructuration de la saulaie de Bois Bonin". A ce titre, une demande d'engagement a été faite en 2019 auprès du Conseil Régional et approuvée par l'arrêté de subvention 2019\_07435 pour une subvention de 16 000€ sur une dépense subventionnable de 20 000€ HT.

Considérant qu'une partie des actions prévues a été réalisée par la restructuration de la saulaie et la mise en place de panneaux d'information, Considérant qu'un acompte de 7 217,49€ a été versé à la Commune en septembre 2019 au vu des frais engagés,

Considérant que, suite à ces premiers travaux, la commune souhaite non seulement restaurer la zone humide de la saulaie mais aussi renaturer l'écosystème "saulaie + prairie" pour en faire un observatoire expérimental de la biodiversité,

Considérant qu'à cette fin, un avant-projet plus détaillé est nécessaire avant de réaliser les travaux correspondants,

Considérant que cette évolution du projet n'est pas énoncée comme telle dans la fiche action initiale 3.2.2.D du CRBV,

Il est proposé de solliciter le Conseil Régional via le Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu, chef de file du CRBV, sur la ré-orientation des crédits restants vers une étude d'avant-projet qui précisera les travaux nécessaires à la bonne restauration écologique de cette zone.

Il est précisé que la Commune bénéficiera de l'accompagnement de M. Youenn PIERRE, technicien en charge du suivi du Contrat au Syndicat du Bassin Versant de Grand-Lieu (SBVGL).

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur cette demande de requalification auprès de la Région via le SBVGL.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal demande une requalification de l'action 3.2.2.D du Contrat régional de Bassin Versant de Grand Lieu.

Il autorise M. le Maire à solliciter auprès du Conseil Régional via le SBVGL, la ré-orientation de la subvention allouée par l'arrêté N° 2019\_07435 vers une étude d'avant-projet de renaturation/végétalisation de la zone humide en aval de la STEP du Bois Bonin.

Il autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette étude.



L'ordre du jour suivant a été traité :

### AMENAGEMENT ET PATRIMOINE BATI

Projet d'unité de méthanisation et de liquéfacteur - demande d'avis dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire.

## Projet d'unité de méthanisation et de liquéfacteur : demande d'avis dans le cadre de la procédure de demande de permis de construire.

Ce Conseil Municipal extraordinaire est consécutif au dépôt des permis de construire relatifs à l'unité de méthanisation et de liquéfaction du projet de la Coopérative d'Herbauges. Le Conseil Municipal doit émettre un avis dans le cadre de la procédure d'instruction, dans un délai d'un mois à partir du dépôt du dossier. L'instruction des deux permis est faite par les services de l'Etat.

L'avis du Conseil Municipal est transmis au Préfet qui prendra sa décision en tenant compte des différents avis sollicités. L'avis des autres collectivités dont la Communauté de communes, sera demandé au stade de l'enquête publique. A ce stade, seul l'avis de la commune, site d'implantation est demandé.

Ce projet a une emprise d'un peu moins de 10 hectares à l'intérieur du site actuel. Il se compose de deux unités (unité de méthanisation et unité de liquéfaction) faisant l'objet de deux demandes de permis de construire distinctes. Pour autant ces deux unités sont indissociables, bien que ces deux usines ne soient jamais représentées ensemble sur les visuels de présentation. La construction d'une unité de liquéfaction est d'ailleurs une information nouvelle, découverte dans le cadre de la demande de permis de construire.

L'unité de liquéfaction est installée sur une parcelle de 15 000 m<sup>2</sup>. Le redimensionnement récent du projet qui est passé de la perspective de 680 000 tonnes à 498 000 tonnes par an, réduit les rotations journalières mais ne remet pas en cause les structures bâties envisagées.

A noter que les porteurs de projet ne se sont pas engagés à maintenir cette nouvelle capacité sur la durée. Ils ont donc toute latitude pour augmenter la production, sous réserve de déposer une nouvelle demande au titre des autorisations des Installations Classées Protection Environnementale (ICPE). **La question de la cohabitation de gaz liquide et gazeux (méthane) est également posée en termes de risques d'explosion.**

Bien que des plantations soient prévues, il a un impact paysager important avec une visibilité des cuves et autres cheminées pendant 10 à 15 ans, le temps que les arbres se développent. **Cet impact visuel, subjectif, vient cependant déprécier le paysage agricole dans un large périmètre, ce qui est**

**regrettable pour les riverains**, notamment. Par ailleurs, cette emprise foncière importante interroge l'objectif gouvernemental « Zéro artificialisation des sols ». Cette emprise pourrait notamment accueillir d'autres types de projets agricoles répondant à l'objectif de protection des zones agricoles. Pour autant, la production d'énergies renouvelables permet "d'échapper" à cette règle de non artificialisation des sols, sans obligation de compensations.

L'acheminement du gaz est prévu à Machecoul.

Le Département a été sollicité pour la construction de canalisation d'acheminement longeant les routes départementales, soit environ 25 km concernés. A ce jour, la réponse du Département est toujours attendue. La construction de ces canalisations sur des propriétés privées n'est pas envisageable pour des questions de négociation de prix de vente impossible à régler. En conséquence, le gaz pourrait être acheminé par camion, accentuant les risques routiers.

**Aucune étude préalable n'a été conduite sur cette question de l'acheminement du gaz. Le lancement de ces études pourrait retarder le projet et compromettait un démarrage avant fin 2022.**

Le dossier du permis de construire de l'unité de méthanisation prévoit 4 accès au site et 107 rotations/jour donc **214 aller et retour de camions pendant 263 jours par an**. Cette estimation englobe les trajets en camion pour le méthaniseur, le liquéfacteur et l'approvisionnement en bois. L'unité de liquéfaction ajoute 4 rotations de camion de gaz par jour à celles des apports en matières premières de l'unité de méthanisation.

**La voirie communale et départementale n'est pas adaptée à ces usages routiers intensifs, et les dossiers précisent bien que le réseau routier actuel ne permet d'assurer la sécurité du trafic.** Or, en l'état, rien n'est prévu en termes d'aménagement de voirie et les négociations en cours avec le Département n'ont pas abouti.

**De plus, le coût de l'entretien du réseau routier va fortement impacter le budget communal.** Ce coût supplémentaire (entretien de voirie et aménagement de sécurité) pour les dépenses publiques peut

être un argument justifiant le rejet du projet. Cependant, le porteur de projets pourrait proposer de financer l'entretien et les aménagements du réseau routier, ce qui n'est pas sans interroger le Conseil Municipal.

L'unité de liquéfaction nécessite une énergie pour fonctionner. Le choix du porteur de projet s'est porté sur le bois-énergie provenant de la taille et de l'entretien des haies. Cependant, les besoins ne seront probablement pas couverts par un approvisionnement local et il sera donc nécessaire d'importer du bois d'autres régions.

L'Etat a apporté une garantie de rachat du gaz à un prix fixe et stable pendant 15 ans sous deux conditions :

- Le projet doit être démarré avant fin 2022
- Le site d'implantation doit être le même qu'à l'origine du projet.

L'hypothèse d'un changement de site (sur la zone d'activité de la Marne par exemple) rend donc caduque l'accord sur le prix de rachat du gaz produit par l'Etat.

**A noter : Ces directives ministérielles sont dénoncées actuellement par des avocats car elles ne respectent pas les procédures de consultation normale des élu.e.s locaux.**

Enfin, des élus notent que la concertation avec les collectivités locales (communes, département) semble peu opérante. Le projet est resté figé depuis plusieurs mois et les aménagements connexes sont et vont rester inadaptés à l'ampleur des utilisations envisagées. En termes de sécurité routière, l'absence d'accord avec le Département sur les aménagements nécessaires est très inquiétante.

Et ce, d'autant que le Département a signifié à la commune que les routes communales sont adaptées au trafic envisagé.

D'un point de vue du Plan Local d'Urbanisme de la commune, ce projet est autorisé sur la Zone A. En effet, en 2014 lors de la révision du PLU un projet de méthaniseur avait déjà été envisagé.

L'équipe municipale d'alors n'avait pas prévu que ce type de projet pourrait prendre l'ampleur industrielle du projet actuel.

Les routes doivent être adaptées en fonction des usages, notamment pour garantir la sécurité routière. Dans le cas présent, cela suppose que des aménagements routiers soient conduits pour sécuriser le trafic. Cet argument pourrait donc être utilisé pour refuser le projet.



## JARDINAGE

## BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Logne et Grand-Lieu a organisé ce week-end des 12 et 13 juin le "Bienvenue dans mon jardin au naturel". Cette opération nationale était pilotée par l'Union Nationale des CPIE.

Une vigilance doit être apportée aux atteintes à l'aspect extérieur et aux paysages afin que les constructions ne dénaturent pas l'environnement paysager. Cette clause permet d'alimenter l'avis, sans en faire un argument de refus à lui seul. C'est l'impression d'ensemble qui fait l'avis.

L'absence d'étude préalable relative à la construction du réseau de gaz peut être un élément justifiant un avis défavorable, dans la mesure où, la production est estimée à 26 millions de M<sup>3</sup> de gaz sans possibilité de stockage sur place.

Considérant le projet par son dimensionnement, l'espace foncier consommé, les hauteurs des constructions ;

Considérant que les modalités d'acheminement du gaz ne sont pas à ce jour explicites et validées ;

Considérant le trafic routier créé et les nuisances qui lui sont associées ;

Considérant que le coût induit par l'entretien des routes aura un impact important sur le budget communal ;

Considérant les Interrogations relatives à la qualité de la concertation avec les collectivités locales ;

Considérant les éléments consultables en mairie, sur rdv ;

Considérant que M. Alban Sauvaget ne participe pas aux votes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 19 voix CONTRE :

- EMET un avis défavorable sur l'ensemble du dossier présenté dans le cadre de la demande de permis de construire.

- EMET un avis défavorable sur le dossier de demande de permis de construire de l'unité de méthanisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à 16 voix CONTRE, 2 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- EMET un avis défavorable sur le dossier de demande de permis de construire de l'unité de liquéfaction.



Durant deux jours, des jardiniers amateurs ont ouvert leur jardin à tous. Les visiteurs ont pu s'informer et partager sur les techniques du jardinage au naturel. L'événement a mobilisé des jardiniers qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement : Ils n'utilisent ni pesticides ni engrais chimiques, favorisent la biodiversité, préservent la ressource en eau...

Le CPIE Logne et Grand Lieu a ouvert 14 jardins naturels au public sur son territoire, dont deux à Corcoué-sur-Logne :

**Marie-Jeanne Groussain**, résidant 17 rue du Chemin Rouge, ainsi que **Thérèse et Marcel Barateau**, 4 les Grandes Etoules, ont accueilli des visiteurs tout le week-end.





# LE CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU

PLUS DE 40 ANS D'HISTOIRE ET DE NOUVEAUX BÂTIMENTS !



## UNE HISTOIRE ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE

Créé en 1978, le Centre d'Animation Artisanal et Culturel est devenu Centre d'Animation en Pays de Logne dans les années 90 puis a été labellisé Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE Logne et Grand Lieu) en 2006.

La rencontre, lors de la création de l'association, de jeunes adultes et

adolescents avec des expériences et des vécus très différents a placé le Centre d'Animation, dès ses débuts, sous l'égide de l'Education Populaire ; chacun étant porteur de connaissances et d'idées, et apportant sa contribution dans le projet collectif.

L'association a toujours été et reste un chantier permanent où fourmillent les échanges, les brassages d'idées, l'élaboration de projets avec leurs concrétisations dans l'action locale.

Car en effet le leitmotiv, le cœur battant depuis maintenant plus de quatre décennies est "penser et agir" pour un territoire et ses habitants dans l'intérêt du plus grand nombre et dans le respect du bien commun. Les valeurs de l'association, régulièrement revisitées, restent orientées autour de l'humanisme et du respect de l'autre, de la solidarité et du projet défini et porté collectivement avec un intérêt et un investissement jamais démentis sur les enjeux environnementaux.

## LE CPIE LOGNE ET GRANDLIEU, UNE ASSOCIATION BÂTISSEUSE

Dès sa création, et de façon assez naturelle, les adhérents ont alterné crayons et papiers, faucilles et marteaux et autres scies et truelles, chacun montrant ainsi tour à tour ses compétences et savoirs faire.

Les premiers locaux de l'association, une ancienne écurie et un poulailler, ont ainsi nécessité des milliers d'heures de travaux pour leur réhabilitation, **ce qui a constitué l'identité de l'association**, son ADN que l'on retrouve encore 40 ans plus tard.

Cet équilibre entre la tête et les mains n'a jamais été démenti au cours des années, avec la création de sentiers pédestres, la restauration du lavoir de St Etienne en bord de Logne, la création du Point Accueil Jeunes (PAJ), les chantiers de restauration de rivière, la réalisation de la véranda, l'aménagement des locaux du diocèse pour en faire, durant de nombreuses années, les bureaux du CPIE, la réalisation de la **Maison de l'Eau et des Paysages** et dernièrement la participation (bardage extérieur, cloisons, peintures, revêtement de sol...) à la finition des nouveaux bâtiments.





LOGNE ET GRAND-LIEU

## LE CPIE UNE ASSOCIATION CRÉATRICE DE LIEN, NOVATRICE ET IMAGINATIVE

**Curieux et intéressés par tout**, les administrateurs ont organisé depuis les années 1980 des fêtes artisanales dans le bourg de St Jean mobilisant les associations communales et les habitants du bourg, les fêtes du cirque, de l'invention, les semaines de cinéma itinérant de commune en commune, les festivals en Vallée de Logne, les Primavera, les dimanches en bord de Logne...

**Ces manifestations** réunissant les habitants de façon festive ont certainement contribué à cette **envie culturelle** et à cette imagination débordante qui perdure aujourd'hui à travers d'autres associations communales. L'association a aussi géré pendant près de 20 ans (1991 à 2010) un **chantier collectif d'insertion** réunissant des personnes privées d'emploi qui intervenaient auprès des collectivités sur l'entretien et l'aménagement d'espaces naturels, principalement en bord de rivière.

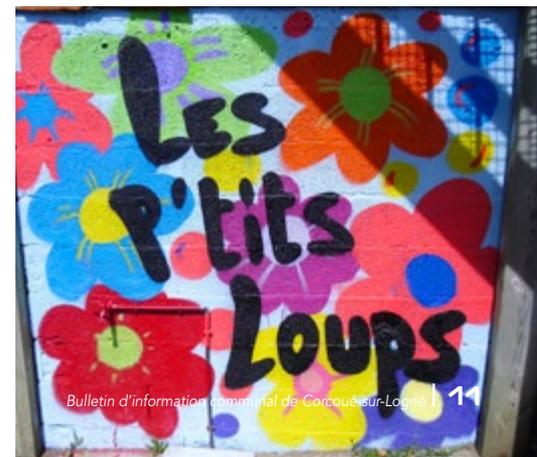


## L'ÉDUCATION ET L'ÉVEIL À L'ENVIRONNEMENT, À LA CITOYENNETÉ, UN ENJEU CRUCIAL.

Le Centre d'Animation a vu le jour à l'automne 1978 après un séjour de vacances. L'idée était de poursuivre de façon pérenne et régulière auprès des enfants, les activités ponctuelles de l'été. C'est ainsi que ce sont créés sur notre commune, dès les années **80 les premiers séjours de vacances**, les **accueils du mercredi**, gérés par le Centre d'Animation, les enfants étant accueillis dans les locaux de l'association. Le Conseil d'Administration a contribué à accorder à l'éducation en dehors du temps scolaire toute sa place, en lien avec l'école, les associations sportives et culturelles, de façon à créer un réel **Projet Educatif Local** permettant aux enfants de développer leur imagination et de s'éveiller à la citoyenneté. Quelques années plus tard le CPIE et les communes de Corcoué sur Logne, Touvois, St Colomban et la Limouzinière ont souhaité accueillir et **accompagner les adolescents de leur commune**. Ce furent plusieurs années d'une collaboration fructueuse avec

des interactions fécondes entre chaque projet communal et le projet intercommunal. **En 2017 compte tenu de la montée en puissance des enjeux environnementaux et de la difficulté de conduire en même temps les projets enfance et jeunesse et les actions environnementales, le CA a décidé de se concentrer sur le champ de l'environnement.**

Plus de 2 ans ont alors été nécessaires pour que l'activité enfance puis jeunesse soient reprises dans les meilleures conditions possibles, en régie ou en DSP par les 4 communes concernées.



## LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, UNE PRÉOCCUPATION ANCIENNE AU CPIE

Dès sa création, le Centre d'Animation s'est intéressé à l'environnement ; **création des premiers sentiers pédestres sur la commune, sorties ornithologiques, botaniques** pour découvrir le milieu naturel, interventions ponctuelles puis organisées sur la rivière pour **entretenir la végétation sur ses berges** (ripisylve), création et gestion de la première formation BEPA Aménagement et Entretien des Espaces Naturels de la Région Pays de Loire, création en 1995 de Bocage Environnement une petite entreprise artisanale pour intervenir sur le milieu naturel auprès des collectivités, des entreprises et des particuliers, organisation d'un colloque régional pour appréhender les métiers liés à l'environnement de demain...

Et c'est assez naturellement que le CAPL a été **labellisé CPIE Logne et Grand Lieu**. Le label CPIE a été créé en 1972 à l'initiative de plusieurs ministères. Regroupé dans l'Union Nationale des CPIE reconnue d'Utilité Publique, le réseau des CPIE compte environ 80 associations réparties dans toute la France dont 7 en Pays de la Loire.

Devenue CPIE l'association a alors franchi une étape dans l'**acquisition de compétences liées à l'environnement**. Ancré sur son territoire, y développant ses activités le CPIE Logne et Grand Lieu a ainsi peu à peu noué des contacts, **développé des partenariats** avec les collectivités, les Syndicats de bassins versants, les écoles, les entreprises, les associations du Pays de Retz et du Nord Vendée.



**Le CPIE association généraliste de l'environnement** intervient avec une compétence reconnue sur l'éducation à l'environnement auprès des enfants, sur l'eau, l'air, la biodiversité, l'alimentation, le gaspillage alimentaire, la connaissance et la gestion des déchets, le compostage, l'inventaire et la gestion d'espaces naturels communaux et régionaux, les jardins au naturel... ces compétences nous permettent de participer avec tous les acteurs du territoire à la nécessaire transition sociale et écologique, à conduire au plus près et avec les habitants.



### LE CPIE C'EST AUJOURD'HUI :

- **Une équipe salariée** pluridisciplinaire de 9 personnes formées (ingénieurs, master, BTS) et pouvant apporter leur compétence et expertise au territoire.
- **Un Conseil d'Administration** (CA) qui s'étoffe par l'intégration de nouveaux membres représentatifs géographiquement du territoire d'intervention de l'association et apportant aussi une diversité de connaissances, d'expériences et d'implications.

- **De nouveaux locaux** : le CPIE intervient sur le Pays de Retz et le Nord Vendée, largement au-delà des limites de la commune. Après mûre réflexion et échanges avec la commune de Corcoué sur Logne le CPIE a choisi de garder son siège dans la commune, en raison de son implantation à Corcoué sur

Logne depuis toujours, de la présence de la MEP qui accueille un nombreux public et de l'implication sur les enjeux écologiques de la commune de Corcoué sur Logne depuis très longtemps. La commune, maître d'ouvrage pour la construction des nouveaux locaux a su mobiliser de nombreux partenaires financiers autour de ce projet : l'Europe, l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental. Nous remercions vivement les élus de Corcoué sur Logne pour leur implication. La contribution importante des financeurs extérieurs montre l'importance et l'intérêt portés au CPIE.

Les bâtiments se composent d'une partie bureau dédiée à l'activité du CPIE et d'une salle de 70m<sup>2</sup> destinée à accueillir en journée les groupes séjournant sur la MEP. En soirée et le week-end cette salle sera mise à la disposition des associations communales selon un planning géré par la Mairie.

Une convention d'occupation est en préparation pour formaliser et officialiser l'occupation de ces locaux par le CPIE.

- **La MEP, outil de sensibilisation et d'animation**. Créée en 2004 par les bénévoles de l'association après une collaboration pédagogique avec l'école St-Yves, la maquette de la MEP reconstituée sur 5 000m<sup>2</sup> un bassin versant de rivière et ses composantes : un village, deux hameaux et le milieu environnant : vigne, chemins creux, zones humides...





# MISSION POLLINISATEURS A CORCOUÉ-SUR-LOGNE

## L'ESCAPE GAME DES POLLINISATEURS SAUVAGES

### A la rencontre des abeilles sauvages et des pollinisateurs

Cette année, vos vacances à la campagne sont perturbées par une morosité inhabituelle. Les prairies ont perdu de leurs couleurs et les bourdonnements des insectes ne se font plus entendre. Vous aviez prévu de vous reposer mais autant de malaise et de nostalgie ne peuvent vous laisser indifférents. Un naturaliste vous invite alors à trouver les réponses à la crise qui se profile en apprenant à connaître la nature.

La région Pays de la Loire, l'espace de vie sociale de Corcoué sur Logne et le CPIE, vous attendent pour relever le défi.

Venez résoudre une succession d'énigmes scientifiques et ludiques à la découverte des pollinisateurs sauvages ! Vous regarderez alors les insectes d'un tout autre œil... Vous aurez 60 minutes, montre en main, pour résoudre le jeu en faisant appel à votre sens de l'observation, votre ingéniosité, votre habileté et votre logique.

**Aucune connaissance préalable sur les pollinisateurs n'est nécessaire, mais l'entraide et la coopération entre joueurs sont les clés de la réussite !**

 PAYS DE LA LOIRE  
**Mission pollinisateurs**  
L'escape game des pollinisateurs sauvages



### DATES ET CARACTERISTIQUES

- Du **mardi 24 au vendredi 27 août** de 16h à 17h30
- Le **samedi 28 et dimanche 29 août** 8 créneaux par jour à partir de 9h
- Du **30 août au 01 septembre** de 10h30 à 12h, de 14h à 15h30, de 16h à 17h30

L'espace de vie sociale vous propose de partager un goûter en 15h30 et 16h.

#### Public :

- De 2 à 6 joueurs, en famille ou entre amis
- A partir de 7 ans (accompagné d'adultes) ou 14 ans (sans adulte)

#### Renseignements et inscriptions :

**Bureau vie sociale :**  
evs@mairiecorcoue.fr  
02.51.88.99.77

**CPIE Logne et Grandlieu :**  
antoine.jean@cpie-logne-et-grandlieu.org  
02.40.05.92.31



Ce lieu un peu "magique" et particulièrement propice à l'imagination et à l'apprentissage est plébiscité par les pédagogues qui l'utilisent.

Le Conseil d'Administration réfléchit actuellement pour y créer de nouvelles animations et y accueillir de nouveaux publics. D'approche avant tout pédagogique la MEP, en liaison avec les autres sites du territoire (Maison du Lac à Bouaye, Maison des pêcheurs à Passay...) peut devenir un site complémentaire, attractif et reconnu pour sa spécificité.

### INVITATION !

Une association, c'est avant tout des adhérents, des bénévoles, un projet commun, de la convivialité. Le CPIE invite les Corcouéens à venir découvrir les actions de l'association, y participer s'ils le souhaitent. Ils seront les bienvenus. L'inauguration des nouveaux locaux, lorsque les conditions sanitaires le permettront, sera pour cela, une excellente occasion de rencontres.

**Plus d'infos sur nos activités :**  
<http://www.cpie-logne-et-grandlieu.org/>

## JEUX EAU'LYMPIDES

### A LA DÉCOUVERTE DE L'EAU ET SES USAGES



### DATES ET CARACTERISTIQUES

- En Juillet : Mercredis 7 | 21 | 28
- En Août : Mercredis 4 | 11 | 18 | 25

Ouvert de 14h30 à 17h

Les matinées sont réservées à l'accueil de groupe constitués, sur réservation (10h-13h) 3€ par personne (gratuit pour les -6 ans). Activités adaptées à partir de 6 ans. Les moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Durée de l'ensemble des défis : 2h environ

#### Renseignements

#### et inscriptions groupes :

antoine.jean@cpie-logne-et-grandlieu.org  
valentin.merai@cpie-logne-et-grandlieu.org

### A vivre en famille ou entre amis, cet été à Corcoué sur Logne

Tous les mercredis de juillet et de août, venez explorer la Maison de l'Eau et des Paysages (MEP).

Ce village miniature en plein air, vous accueille avec 9 défis ludiques à la découverte de l'eau et de ses usages pour petits et grands.



## JARDINAGE

## UTOPIES VÉGÉTALES

## Programme 2021

## Ateliers en famille

5 €/atelier/personne

Gratuit pour les adhérents

- 26 juin**      **L'EAU AU JARDIN**  
Astuces pour économiser et bien arroser
- 3 juillet &  
14 août**      **LANDART & PARCOURS SENSORIELS**  
Eveillons nos sens
- 2 octobre**      **DÉBUTER UN POTAGER AU NATUREL**
- 23 octobre**      **A LA DÉCOUVERTE DES CHAMPIGNONS**  
Lieu de rendez-vous à préciser
- 11 décembre**      **FABRIQUE TON SAPIN DURABLE**

## Horaires &amp; lieux

Tous les ateliers se déroulent entre 14h et 17h  
au jardin d'Utopies Végétales à Corcoué sur Logne  
(lorsque le lieu n'est pas précisé ci-dessus).  
Plus de précisions à l'inscription.

## INSCRIPTIONS

AU PLUS TARD 2 JOURS AVANT

## Ateliers techniques

35 €/atelier/personne

25 € pour les adhérents

- 10 juillet**      **RÉCOLTE ET CONSERVATION**  
Périodes de récolte, méthodes de conservation et recettes
- 11 septembre**      **CONCEPTION ÉCOLOGIQUE DU JARDIN**  
Concevoir son jardin en prenant en compte tous les aspects (environnement, pratiques et objectifs personnels, atouts et contraintes...)
- 25 septembre**      **CULTIVER SUR SOL VIVANT**  
Définition, interactions et mise en pratique au potager
- 9 octobre**      **SEMIS ET PLANTATIONS AU POTAGER**  
Planifier, semer, planter, organiser son potager
- 27 novembre**      **LA BUTTE AU POTAGER ?**  
Techniques, intérêts, pratique

## Horaires &amp; lieux

Tous les ateliers se déroulent entre 9h30 et 12h30  
au jardin d'Utopies Végétales à Corcoué sur Logne.  
Plus de précisions à l'inscription.

## INSCRIPTIONS

AU PLUS TARD 2 JOURS AVANT

association.utopiesvegetales@gmail.com

06 44 97 16 72

Adhésion : 15€/an/foyer



# ECOLE ST-YVES

## JOURNEE EMISSION RADIO CHEZ LES CM1/CM2



**Mardi 27 avril, notre classe de CM1-CM2 s'est transformée en plateau radio !**

L'animatrice a mené une discussion sur le thème de la différence. Qu'est-ce que la différence ? Car au fond nous sommes tous différents. Pourquoi exclut-on les personnes qui sont différentes ?

Comment faire pour que cela n'arrive pas ? Nous avons échangé sur ce thème, donné notre avis, raconté des expériences vécues ou des scènes auxquelles nous avons assisté. Au début nous étions très intimidés par le matériel installé dans la classe mais petit à petit nous avons pris confiance et nous avons osé nous installer à la table pour prendre la parole au micro.

Ce fut une très bonne expérience pour nous. Voici quelques photos de notre enregistrement.



## CHASSE AUX OEUFs POUR LES MATERNELLES !



Le vendredi 2 avril, tous les élèves de maternelle se sont retrouvés sur le pré pour une frénétique chasse aux œufs.

Un jaune au pied de l'arbre, un vert dans l'herbe, un bleu dans les fourrés, un rouge, tous les œufs multicolores ont été découverts, sortis de leur cachette.

Ravis de leurs trouvailles, de retour en classe, les enfants ont pu déguster quelques œufs en chocolat !



## COLLECTE "RESTOS DU COEUR"

Chaque année, nous participons à une action solidaire. Nous avons réalisé une collecte de dons alimentaires pour l'antenne des Restos du Cœur de Legé. Mr Choblet, responsable, est venu présenter l'antenne de Legé, ses actions. Il a répondu aux nombreuses questions des élèves : nombre de personnes aidées, les besoins de ces personnes.... Le vendredi 30 avril, nous avons remis le fruit de notre collecte. Rassemblés dans la cour, nous avons interprété une des chansons des enfoirés "ici et maintenant".



# ÉCOLE L'ODYSSÉE

## LE 100<sup>ÈME</sup> JOUR D'ÉCOLE !

*Le lundi 26 avril, les classes de CP et de CP/CE1 ont fêté ensemble le 100<sup>ème</sup> jour d'école.*

Toute la journée a été rythmée par des activités autour du cent : poésie, défi-lecture de 100 mots, défi-mathématiques des 100 problèmes, fabrication de **lunettes du 100...**

Les élèves ont présenté leurs **collections**

**de 100 objets** qu'ils avaient préparés depuis la rentrée : 100 autocollants, 100 cartes, 100 coquillages, 100 pépins de pommes, 100 fèves, 100 bouchons, 100 feuilles, 100 pin's... et bien d'autres encore !

A la fin de la journée, un goûter en extérieur a été partagé.



### Le printemps a fait son retour...

"Cette année, nous nous sommes approprié un petit bout de pelouse afin d'y réaliser un jardin.

Nous y avons planté des choux, de la chicorée et, depuis hier, des pieds de tomates que nous avons semés."

*Les élèves de la classe de CM1-CM2*

### Le voyage autour du monde mais pas que...

Le projet du voyage autour du monde se poursuit pour l'ensemble des classes de l'école, tout comme le voyage Intergénérationnel entre les élèves de l'Odysée et les résidents de Bel Air.

Cette année, les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2 correspondent avec le centre Bel Air de Corcoué. Les premiers envois présentaient le centre et les personnes ainsi que l'école et les élèves. Nous avons lancé un échange musical avec les personnes âgées : nous leur transmettons nos chansons et ils nous envoient les leurs. A la fin de l'année scolaire, si cela nous est permis, nous nous rencontrerons pour un goûter et une chorale inter-générationnelle !



### La piscine

A partir de la mi-mai, les élèves des classes de CP, CP-CE1, CE1, CE2 vont commencer leur cycle d'apprentissage à la piscine communautaire le Château d'O de Legé.

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ODYSSÉE

Bonjour à tous,

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Odysée prépare la fête des enfants pour un voyage autour du monde !!

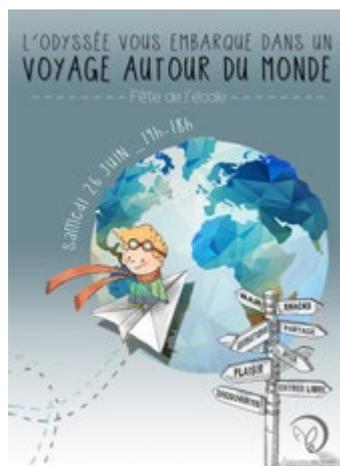
Nous espérons pouvoir vous faire embarquer pour cette journée de jeux, de partages et d'évasion.

**Réservez vos places d'avion pour le 26 juin 2021 de 14h à 18h !!**

N'hésitez pas à venir vers nous si vous avez envie de participer à la réalisation de ce voyage.

A bientôt

*Les stewards de L'APE*



Pour tout renseignement complémentaire, ou pour toute nouvelle inscription :  
**ÉCOLE PUBLIQUE L'ODYSSÉE**  
 3 rue Bagatelle 44650 Corcoué sur Logne  
 02.40.31.15.98 - ce.0442643j@ac-nantes.fr

# RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance accompagne :

- les recherches de mode de garde ;
- la relation de contrat entre employeurs et professionnels de l'accueil individuel.

Le service vous propose :

- Une liste d'assistant(e)s maternel(le)s
- Un modèle de contrat de travail
- Un modèle de bulletin de salaire
- Un accompagnement

Le Relais Petite Enfance organise des matinées d'éveil pour les enfants non scolarisés et les professionnelles de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile).

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent y participer sur inscription.

Vendredi 4 juin - 10h-10h45

Corcoué sur Logne, salle de la Bénate

### **Matinée éveil musical**

avec Nadège Rigalleau

Vendredi 18 juin - 9h45-11h15

Corcoué sur Logne, salle de la Bénate

### **Matinée rencontres**

Vendredi 2 juillet - 9h45-11h15

Corcoué sur Logne, salle de la Bénate

### **Matinée rencontres**

D'autres matinées d'éveil sont proposées à Legé les mardis matin.

### **Pour les parents :**

Jeudi 10 juin 2021-19h-22h

Legé, maison des services

Atelier des parents animé par Valérie Captant :

### **De la dispute entre frères et sœurs à la rencontre harmonieuse**

Gratuit sur inscription

Jeudi 24 juin 2021-19h-22h

Legé, maison des services

Atelier des parents animé par Valérie Captant :

### **Punitions ou récompenses, est-ce efficace ?**

Gratuit sur inscription

**Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance :**

[rpe@ville-lege44.fr](mailto:rpe@ville-lege44.fr) / 02 28 07 60 26



## VIE SOCIALE

## Espace de Vie Sociale itinérant

La commune a ouvert un service de vie sociale qui s'adresse à toute la population, petits et grands



Mairie Service Vie Sociale  
11 rue Lejeune  
44650 Corcoué sur Logne  
[evs@mairiecorcoue.fr](mailto:evs@mairiecorcoue.fr)  
page de la commune  
02.51.88.99.77 (Perrine Roy)

### Des actions ont commencé à voir le jour:

- La Barak'Ados mobile permet aux jeunes de découvrir leur territoire et de se rencontrer en dehors du local
- Une expo et une micro-série pour **lutter contre les discriminations**
- Un projet d'**aménagement de la mare de la Nouette** en collaboration avec les habitant.e.s
- Une exposition sur **les talents et savoir-faire** à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la commune
- Des **rencontres/goûters** pour se rencontrer et échanger

### Des propositions et des idées à continuer de construire ensemble



### ABC/L version 2.0 (saison 2021/2022 & ++++)

Après 8 ans, le club de badminton va changer de présidence. Le fondateur et président actuel du club Ralph JOOSEN va céder sa place à son successeur Alexis BRETAGNE qui était cette saison son vice-président. Fin juin/début juillet le club reconstituera un nouveau bureau et Conseil d'Administration avec des anciens & nouveaux membres pendant son AG-Extraordinaire. Le changement n'indique pas un départ mais un nouveau départ (avec beaucoup d'acquis)... "La Maison Jaune" est en très bonne santé.

Avec son école de badminton labellisée à partir de 7 ans (CE1) et son nouveau label "club féminin", le club va renouveler le badminton à Corcoué également pour sa 9<sup>ème</sup> année (et encore des nombreuses années...) ! Nous souhaitons enrichir le club avec plus de joueurs loisir chez les adultes et augmenter le nombre de joueuses féminines.

### LABEL(S) 2021/2022

Ecole de Badminton Français : Depuis 7 saisons, le club a obtenu le label fédéral "Ecole Française de Badminton". Ce label sera reconduit par la FFBad pour notre 8<sup>ème</sup> saison. Ce label garantit un club structuré et sérieux pour les jeunes joueurs selon un cahier des charges fédéral.

Label Minibad : La Ligue des Pays-de-la-Loire a donné pour la saison prochaine le label Ligue Minibad à notre club pour la 4<sup>ème</sup> saison consécutive. Grâce à l'accueil des plus petits,

le club a formé déjà 4 jeunes qui ont rejoint le Centre d'Entrainement Départemental (les meilleurs jeunes du département).

Label Féminin : La ligue des Pays-de-la-Loire a accordé pour la 1<sup>ère</sup> fois le label Ligue Féminine à notre club pour la saison prochaine. Ce label confirme que le club s'investit pour accueillir "également" un public féminin. Nous souhaitons accueillir au moins 40% d'adhérentEs dans le club.



## CORCOUÉ TENNIS DE TABLE

**Le tennis de table est bien sûr, comme nombre de sports en salle, en stand by.**

Si les conditions le permettent, nous pensons reprendre au plus tard en septembre. Pour l'instant, nous sommes bien sûr dans le flou quant à la reprise des championnats.

Nous ignorons aussi les effectifs que le club aura pour cette reprise. Nous espérons ne pas perdre trop de licenciés, et aussi récupérer nos blessés de longue date.

A toute chose malheur est bon, la pause forcée de nos compétitions aura permis à nos blessés de se remettre en état de jouer.

Je pense donc que nous repartirons avec le même nombre d'équipes, voire même une de plus que les saisons précédentes. Nous avons décidé, que le prix de la licence serait de 1€ pour tous les renouvellements.

Nos instances n'ayant rien décidé pour aider les adhérents à reprendre

l'activité, nous les devançons. Bien sûr, la fédération, la ligue et le comité ont décidé de donner un coup de pouce aux clubs ayant des salariés, mais quid des autres, qui sont bien sûr plus petits et ne vivent qu'avec la subvention et le sponsoring. Ils ont oublié qu'un club, c'est avant tout des adhérents et des bénévoles. Donc nous, nous avons décidé d'aider nos adhérents qui eux aussi ont subi cette crise.

Nous espérons aussi garder, voire augmenter le nombre de jeunes le mercredi. Afin d'y arriver, si les conditions le permettent, il y aura des séances d'entraînement certains mercredis d'été. Ceci pour remettre dans le bain nos jeunes qui étaient pour certains déjà très prometteurs. Ces séances seront encadrées par des joueurs du club en fonction de leurs disponibilités.

Nous serons présents pour les 50 ans de Corcoué les 18/19 septembre en proposant un défi roboping à tous ceux qui voudront y participer. De 7 ans à ... un petit passage par notre atelier ludique fera peut-être de vous le champion de Corcoué.



## MULTISPORT ADULTE

L'Office Intercommunal des Sports vous propose du Multisport Adulte sur les communes de Corcoué/Logne, Legé et Touvois. L'objectif de ces séances est de pratiquer diverses activités sportives connues (Basket ball, Handball, Volley ball,...) ou moins connues (Kin ball, Tchouk Ball, Ultimate,...) dans une ambiance conviviale. Ouvert à toutes et à tous, sportifs confirmés ou débutants, les séances de Multisport Adulte ont lieu les :

Lundis 19h45/20h45 à Legé  
Mercredis 19h30/20h30 à Corcoué/Logne  
Jeudis 20h45/21h45 à Touvois

Alors n'hésitez pas à venir essayer !

**Renseignements :**

**Valentin ARRIVE**

**Tel : 06/40/78/77/73**

**Email : valentin.arrive@gmail.com**

## LA TORTUE



## TRANQUILLE



## LA TORTUE TRANQUILLE

Quand vous lirez cet article, normalement nous réaliserons les cours à l'extérieur devant la Logne plutôt que sur Zoom et ceci depuis le 18 mai.

Pratiquer le Qi Gong dans la nature est un plus, nous espérons que le beau temps soit au rendez-vous.

Nous pratiquons aussi avec un bâton fourni par l'association, avec un petit temps massage.

Cette nouveauté, ludique, plaît bien. Les cours se termineront le jeudi 27 juin.

Nous animerons une initiation le mercredi 30 juin à partir de 17 h. L'Assemblée Générale suivra à 18 h, dehors, avec l'élection d'une nouvelle présidente. Vers 19h, nous prendrons le pot de l'amitié ouvert à tous et nous fêterons les 10 ans de l'association. Pour les 50 ans de Corcoué, nous vous proposerons un atelier, une démonstration et des gâteaux à partager, le dimanche 19 septembre de 10h à 12h dehors au bord de la Logne.

MERCI à la mairie de Corcoué pour tout !

**Bel été à toutes et à tous et rendez-vous le mardi 21 septembre pour une nouvelle année de Qi Gong. Programme dévoilé ce jour là.**

## Contact :

Jocelyne animatrice

06 26 40 45 11

Mail : [latortuetranquille@orange.fr](mailto:latortuetranquille@orange.fr)

Web : [la-tortue-tranquille.fr](http://la-tortue-tranquille.fr)

## AMICALE ET CIE

## Les Deluretz

Les deluretz s'inventent encore pour la deuxième année consécutive alors que vous n'avez pas encore profité de la première édition ! Merci pour vos encouragements...sachez que, malgré ce contexte, les enfants des écoles de Corcoué sur Logne, de Touvois et de Legé profiteront d'un spectacle de la Compagnie Lombric Spaghetti. Les ados, les résidents de l'EPMS Lejeune, de l'hôpital Bel Air et du centre hospitalier de Bouguenais participeront à des ateliers Cirque/Arts de la rue organisés par Chapidock et le Serious Road Trip.

Mail : [lamicale.cie@gmail.com](mailto:lamicale.cie@gmail.com) - Facebook : [lesdeluretz](https://www.facebook.com/lesdeluretz)



## Bike &amp; Cie

Nos bikers de la section Bike & Cie sont toujours d'attaque les samedis ou dimanches matin pour vous donner rendez-vous sur les beaux sentiers de Corcoué-Sur-Logne et aux alentours, vous les avez d'ailleurs sans doute déjà croisés !

Alors amis du vélo n'hésitez pas venez découvrir les beaux vallons de Corcoué à vélo.

Possibilité également de prendre en charge des enfants seuls à partir du CM2 autonomes sur un vélo (Casque + gilet jaune et vélo en bon état obligatoire).

Inscription obligatoire (pour avoir l'heure et le lieu de rendez-vous).

Ainsi que la cotisation obligatoire (assurance et location de jeux en bois de l'association) de 10€ pour l'année et pour toute la famille.

Informations : Email : [vtt@lamicale-cie.fr](mailto:vtt@lamicale-cie.fr) Facebook : [amicaleetcompagnie](https://www.facebook.com/amicaleetcompagnie)

Tél : 06.19.64.93.24 (Olivier).



## Papilles et Mirettes

Papilles & Mirettes vous invitent à son édition 2021

**"FAIM D'ETE" le samedi 28 Août !**

Rendez-vous à la prairie du platane pour une soirée musicale et festive avec au programme un concert rock !

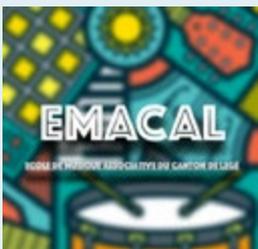
Sur place, buvette et restauration /grillades !

Informations :

Mail : [lamicale.cie@gmail.com](mailto:lamicale.cie@gmail.com)



## ÉCOLE DE MUSIQUE EMACAL



Voici 2 ans que les activités de l'École de Musique sont fortement perturbées. Le distanciel et la musique n'étant pas toujours compatible, il a fallu s'adapter. Ce sont particulièrement les adultes qui ont été touchés car depuis le confinement de novembre, ils ne peuvent toujours pas retourner en cours en présentiel.

Pour autant, "show must go on", et nous vous donnons rendez-vous pour une **parenthèse musicale, le dimanche 20 juin, en matinée, place du marché à Legé.**

Le projet de fusion avec les écoles de musique de la Communauté de Communes, se poursuit. Nous travaillons avec l'école de

musique de Machecoul, Cordissimo à Saint Lumine de Coutais et La Stéphanoise de Saint Etienne de Mer Morte.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine auront lieu à l'école de musique (derrière les pompiers) :

Le samedi 26 juin de 10h à 12h30

Le mercredi 30 juin de 16h à 19h

Pour en savoir plus :

site web : <https://emacalmusicien.wixsite.com/emacal>

facebook : EMACAL Ecole de musique associative du canton de Legé.

mail : [emacalmusicien@gmail.com](mailto:emacalmusicien@gmail.com)

Si vous souhaitez des renseignements, rendez-vous sur le site ou contactez le président François Xavier Duret au 06 07 27 40 81.

# COTIS L'EGAIL

## Marcher sur les sentiers...au printemps

Quand les sentiers sont beaux, toutes les saisons sont belles pour s'y promener et à Corcoué-sur-Logne nous sommes privilégiés ; les sentiers sont le plus souvent magnifiques. On peut y marcher individuellement ou en groupe, flâner sans objectif particulier ou s'armer d'un appareil photo, observer et écouter les oiseaux ou se pencher sur les fleurs qui abondent dans les sous-bois. Il est facile d'allier l'exercice physique à la contemplation de la nature.

Le printemps est particulièrement propice à la découverte émerveillée des fleurs sauvages. Ne les cueillons pas, observons-les dans leur milieu naturel, elles ne seront jamais plus belles que là. Voici un petit échantillon de ce que l'on peut voir en cette période dans la vallée de la Logne et autour.



Belle balade à tous !



Lychnis Fleur de coucou



Doronic à feuilles de plantain



Corydale bulbeux



Orchis mâle



Ail des ours



Lathrée clandestine



## BIBLIOTHEQUE

3 ANS, EN ROUTE POUR L'ECOLE !



Une approche en douceur !  
Première rentrée en maternelle, des questions, des inquiétudes, de petites et grandes émotions...  
Une sélection d'ouvrages à votre disposition pour les enfants et les parents.



## Inspirations Croisées



Paysages en fuite ou illusion d'optique  
Aurores improbables d'arc-en-ciel éclaté  
La réalité s'accroche aux rêves

J'ai conçu cette exposition comme un dialogue entre photographies et textes poétiques pour dire le monde, ma vision du monde traversée par l'émotion du vécu ou de l'instant.  
Esthétique du hasard ou imaginaire recomposé ; sortir du cadre de la photo, aller au-delà des mots, parce que tout est langage.  
Dire la beauté du monde, se sentir particule d'univers qui frissonne à la vibration de cet univers. Joie ou peine, s'émerveiller toujours d'être vivant.

Nathalie Guihard

**Cet automne à la bibliothèque!**

**La Philo, c'est chouette!**

TU ES CURIEUX ?  
TU AIMES BIEN TE POSER PLEIN DE QUESTIONS SUR LA VIE, LE MONDE, LES SENTIMENTS ?  
NOUS T'ATTENDONS...

AVEC VALÉRIE HILLEREAU  
ANIMATRICE EN ATELIERS PHILO  
ASSOCIATION SEVE  
(SAVOIR ÊTRE ET VIVRE ENSEMBLE)

LES MERCREDIS MATIN À LA BIBLIOTHÈQUE  
À PARTIR DU 5 MAI 2021

ANIMATION GRATUITE - ENFANTS DU CE1 AU CM2  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE À LA PLACE AUX LIVRES  
laplaceauxlivres@gmail.com

ENTREPRISES

L'EVEIL ET LA VIE

*"Pour le bien être maman, bébé, parents"*

**Massage bébé**  
apprentissage aux parents par la découverte des bienfaits du massage pour vous et votre enfant

**Massage femme enceinte et post partum**  
à partir du 3<sup>ème</sup> mois de grossesse et jusqu'au 8<sup>ème</sup> mois, post partum à partir d'un mois

**Auto massage enfant**  
apprentissage aux parents et enfant de technique d'auto massage pour se détendre ou se réveiller

**Accompagnement en périnatalité douce**  
la doula a pour vocation d'accompagner et de soutenir la future mère et son entourage pendant la grossesse, l'accouchement et la période postnatale (à partir de juin)

L'association "L'éveil et la vie", nouvelle sur Corcoué, a pour but de créer des événements autour de la périnatalité, des cercles de femmes, de parents, de mamans avec bébé, des ateliers massage bébé pour apprendre aux parents à masser leur bébé, massage futures mamans et mamans, ainsi que l'apprentissage aux bambins de l'auto massage pour apprendre à se détendre.

**Jennifer Bizien**  
6 Bagatelle  
44650 Corcoué sur Logne

pour me contacter :

☎ 06 13 81 21 89

f l'evail et la vie

✉ eveilvie44@gmail.com

📍 l'evail et la vie

*L'éveil et la Vie*

Je vous conseille dans le 44 et 85 ou à mon cabinet à Corcoué sur Logne

LOCATION MOTO 44



Amoureux des balades, découverte de notre belle région nous avons ouvert notre agence de location moto. Nous vous proposons ces jeunes demoiselles, des honda transalp des années 90, pour parcourir le vignoble nantais, rien ne vous arrêtera elles n'ont peur de rien, que ce soit pour un week-end faire quelques virages et finir par un arrêt au bord de la mer, ou un séjour dans la région ou partir en road trip. Nous proposons aussi tout l'équipement, du casque à la tente de camping pour un voyage unique. Tarif 60€/jour, titulaire du permis A.

**Contact : Location moto 44**  
6, bagatelle 44650 Corcoué sur Logne  
Tél : 06 67 04 10 57  
Site Web : [www.location-moto-44.fr/](http://www.location-moto-44.fr/)  
Facebook : [locationmoto44](https://www.facebook.com/locationmoto44)  
Email : [location.moto.44@gmail.com](mailto:location.moto.44@gmail.com)

GT CLIMATIQUE



Fort de 20 ans d'expérience en plomberie chauffage, je viens de créer mon entreprise spécialisée dans les pompes à chaleur, poêles et chaudières à granulés, climatisation, chauffage et plomberie.

Mes agréments RGE associés à un partenariat avec Butagaz me permettent d'avancer les aides aux particuliers dans le domaine des pompes à chaleur Air/Eau et des chaudières à granulés. J'ai également effectué des formations complémentaires afin de pouvoir proposer la maintenance et le dépannage de celles-ci. Mon attestation fluides frigorigènes de catégorie 1 me permet aussi de faire les mises en service des climatisations.

Je fais parti de la coopérative d'artisans d'Artipôle et suis membre de la CAPEB, ce qui renforce mon solide réseau professionnel.

Petit plus : installateur agréé Atlantic et Panasonic

**Thomas GRELIER**  
CORCOUE SUR LOGNE  
Tel : 07 69 64 28 37  
Mail : [thomas@gt-climatique.fr](mailto:thomas@gt-climatique.fr)

SOPHRO BALADES

Je propose des sophro balades à Corcoué sur Logne en tant que Sophrologue.

Pour juin, juillet, août, à raison d'une fois par mois.

Voici les dates ;

- mardi 22 juin 2021 à 13h

- lundi 11 juillet à 13h et jeudi 12 août à 13h.

Rendez-vous sur la place principale entre l'église et le restaurant la Forge.

Participation: 2 €

Réservation par téléphone : 06 85 43 11 83

PS: il y aura aussi Septembre-Octobre-Novembre

**Romain BOUDARD**

*Sophrologue à Corcoué*

Tél : 06 85 43 11 83





**LES DELURETZ**

Pour retrouver un moment festif, les Déluretz vous proposent un spectacle (mais là, pas d'info sur la compagnie... c'est une surprise !) le 18 septembre prochain lors du week-end célébrant les 50 ans de la commune. Ce même soir, nous proposerons une scène ouverte pour les musiciens. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de François  
Tél : 06 30 13 70 03  
Mail : lamicale.cie@gmail.com  
Facebook : lesdeluretz.

**VOYAGE À CORCOUÉ... 1971-2021**

Journées Européennes du Patrimoine

**Les 18 et 19 septembre**

Pour célébrer son 50ème anniversaire, la commune vous invite à faire un voyage à la découverte de la commune, de son histoire et des ses habitants.



Le voyage à **Corcoué**



◆ **Inauguration parcours patrimonial**

Un parcours à vélo reliant les trois bourgs ponctués de points d'intérêts historiques, environnementaux, sur le patrimoine immatériel et les commerces d'autrefois

◆ **Animations sportives**

Les associations sportives proposeront des activités

◆ **Des défis et animations**

Le CPIE animera des ateliers autour de l'environnement

◆ **Expositions**

Des habitant.e.s partageront leurs créations, talents, trésors et savoir-faire  
Coup de projecteur sur des commerçants, artisans et producteurs de Corcoué  
Une mise en lumière de la diversité et de la richesse culturelles des habitant.e.s : Corcoué, village du monde !

◆ **"Un Voyage temporel"**

Une cérémonie de fermeture de la capsule temporelle dans laquelle vous aurez déposé vos objets et messages pour le futur. Ouverture en 2051

◆ **Un temps festif**

Spectacles et musique nous accompagneront pour cet anniversaire, avec buvette et restauration

*Avec la participation de nombreuses associations*



Un parcours patrimonial à pied et à vélo

Des animations, des expositions...

Un moment convivial et festif

Un temps fort pour le futur



Le Voyage **TEMPOREL**

Dans le cadre du « Voyage à Corcoué » 1971-2021, la municipalité et la Place aux Livres proposent la création d'une œuvre de sauvegarde collective de biens et d'informations, représentative de notre époque 2021, autant de messages et de témoignages destinés aux générations futures.

**RDV EN 2051**

Charte disponible à la bibliothèque ou sur le site de la commune



**QUEL OBJET ?**

Tout objet qui vous semble représenter et caractériser notre époque et la manière dont vous la vivez.



**DATE DE DÉPÔT**

du 2 mai au 11 juillet 2021  
LA PLACE AUX LIVRES  
du 12 juillet au 16 août 2021  
HÔPITAL LOCAL BEL AIR

**CÉRÉMONIE DE FERMETURE DE LA CAPSULE**

Dimanche 19 septembre 2021

# Les DITS de CORCOUE

## La Ligne • Corcoué Histoire

### Edito

#### Personnages remarquables de Corcoué

Depuis le début de la parution des Dits de Corcoué, plusieurs numéros ont été consacrés à des femmes et des hommes qui ont laissé une trace dans notre mémoire collective et qui ont contribué à faire de notre commune ce qu'elle est aujourd'hui. Nous avons longuement évoqué François Lejeune mais aussi la mère Marie, certains curés, médecins, instituteurs, un meunier,... tous ayant eu une vie digne d'intérêt.

Il y aurait encore beaucoup à dire et de nombreux autres personnages à évoquer.

Avec Jean-Louis Gourvès, attardons-nous cette fois sur deux familles de Corcoué et sur un instituteur, pionnier de l'enseignement public.

#### La nécropole mérovingienne

##### Appel à témoignages

Un cimetière datant de l'époque mérovingienne a été découvert sur le coteau de Saint Jean. La Ligne s'intéresse à cette époque de notre histoire et souhaiterait recueillir les témoignages des corcouéens qui se souviennent de la localisation précise des fouilles qui se déroulèrent principalement en 1964.

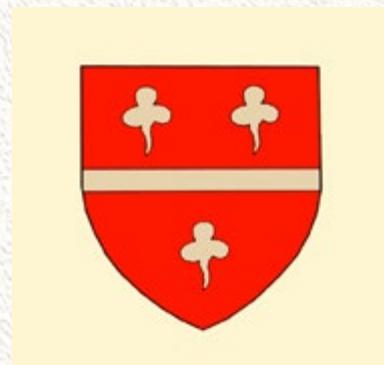
Merci de nous contacter :  
06 63 53 42 49

### La famille Goëau

Maître Jacques Goëau, sieur des Révellières, vient vivre à la Benâte au plus tard en 1742. Il a une nombreuse descendance, ses fils prennent le nom de Brissonnière, de la Chauvinière, du Fief Boiveau et de La Noë. Ce dernier et son frère Brissonnière vivent la révolution réfugiés à Nantes.

Jacques de La Noë sera le premier maire de la Benâte en 1800 et son frère Armand François prendra sa suite en 1803, jusqu'en 1817. Alexandre, frère jumeau de Jacques de La Noë, est nommé recteur de La Benâte en 1776, refuse le serment à la Constitution, part en exil en 1792 et meurt en Espagne. Les Brissonnière vivent dans leur belle et grande demeure de la Benâte.

À la succession, cette demeure échoit à Armand fils. Coralie, sa soeur, reçoit des métairies et des terrains au bourg de Saint-Jean, sur lesquels elle fait construire et aménager Bagatelle vers 1845, très probablement par le cousin germain de son mari, l'architecte Chenantais qui construit l'église et la mairie de Saint-Jean, ainsi que la mairie de Saint-Etienne.



*Blason des Goëau*

### La famille Cottin de Melville



*Colonel Alphonse Cottin de Melville*

La propriété de la Benâte est achetée en 1851 par Jules Cottin de Melville, ingénieur des Ponts et Chaussées, ayant consacré 20 ans de sa carrière au canal de Nantes à Brest.

Elle restera aux mains de ses descendants en ligne directe jusqu'à maintenant. Son fils Edmond (1823-1892) achète Bagatelle en 1877 aux héritiers Chenantais-Goëau.

À la génération suivante, Alphonse (1855-1931) fils d'Edmond, militaire de carrière, est nommé maire de Saint-Jean en 1925. Il a pour fille Hélène Cottin de Melville, épouse Daguerre de Hureaux. Cette dame se montrera si secourable envers les prisonniers et leurs familles, durant la guerre 1940-1944, qu'à la Libération, elle sera élue au conseil municipal, dit-on, sans s'être présentée sur la liste électorale.

### La famille de Goulaine

Benjamin de Goulaine achète le château et domaine de La Grange en 1777, et les lègue à son neveu Alphonse, marquis de Goulaine. Puis, par succession en ligne directe, la propriété passe à Patrice, puis Alphonse, Robert, Mathieu et Robert de Goulaine. Ce dernier vend La Grange à son cousin Baudouin de Goulaine, actuel propriétaire. Les Goulaine sont très présents dans la vie de la commune, occupant souvent et longtemps la charge de maire. À ce titre ils seront présidents de la commission administrative de l'hospice Lejeune ; l'amitié entre Benjamin de Goulaine et François Lejeune n'est sans doute pas étrangère au legs de ce dernier à la commune de Saint-Etienne. Outre la mairie, ils président de nombreuses associations et notamment pour la

promotion de la production vinicole. Ils sont aussi bienfaiteurs de la paroisse. Robert de Goulaine fut l'artisan de la

fusion de St-Etienne et de St-Jean et tout naturellement devint le premier maire de Corcoué-sur-Logne.



---

### Martin Nogue

Les Bouanchaud de Favet, amis de l'historien Dugast-Matifeux et les Lejeune du Cerclais ont favorisé l'oeuvre des pionniers de l'enseignement public.

La grande figure d'instituteur fut Martin Nogue qui enseigna à Saint-Etienne pendant 40 ans de 1881 à 1921. Maître capable, consciencieux, il a formé d'excellentes promotions.

Très doué, érudit, il se tenait au courant de tout, par les revues et sa conversation était recherchée. On lui doit une

monographie de Saint-Etienne, rédigée pour participer à un concours national organisé par le ministère de l'Instruction Publique, à l'occasion de l'exposition universelle de 1900.

Il se dépensa aussi sans compter comme secrétaire de la commission administrative de l'hospice Lejeune, et à la retraite, en fut nommé l'un des administrateurs par le préfet.